

Arts visuels (510.A0)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Coordination et rédaction

Service de la formation préuniversitaire et de l'enseignement privé
Direction des programmes de formation collégiale
Direction générale des affaires collégiales
Secteur de l'enseignement supérieur

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications

Pour obtenir plus d'information :

Renseignements généraux
Direction des communications
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017

ISBN 978-2-550-65625-8 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme : Arts visuels

Type de programme : Programme d'études préuniversitaires

Code et version du programme : 510.A0 (2012)

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Condition particulière d'admission : Aucune

Nombre d'unités : 58 $\frac{2}{3}$

— formation générale : 26 $\frac{2}{3}$

— formation spécifique : 32

Nombre d'heures d'enseignement : 1 605

— formation générale : 660

— formation spécifique : 945

APPROBATION

Recommandations :


Sous-ministre adjointe
Enseignement supérieur

31/05/2012
Date


Sous-ministre

12/7/12
Date

Approbation de la ministre :



3 juillet 2012
Date

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Arts visuels</i>	4
La finalité du programme d'études	5
Les buts du programme d'études	6
Formation spécifique.....	6
Formation générale commune et propre	8
Formation générale complémentaire.....	12
Les objectifs et les standards du programme d'études	14
Liste des objectifs	14
Formation spécifique.....	16
Formation générale commune et propre	36
Formation générale complémentaire.....	55
Renseignements complémentaires	70
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	70
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	71

Les programmes d'études collégiales

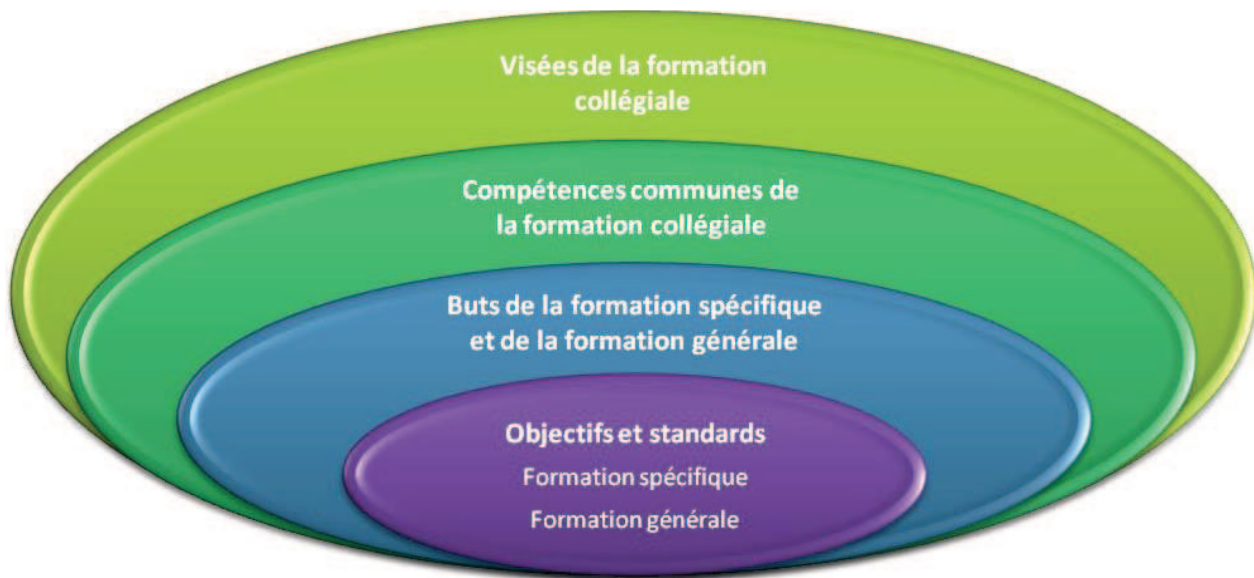
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Arts visuels*

Le programme d'études *Arts visuels* a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme *Arts visuels* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre et la formation générale complémentaire à la formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 32 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise $16 \frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : $7 \frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : $4 \frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissance que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Arts visuels* a pour but de donner à l'élève une formation équilibrée, qui comprend une formation spécifique des arts visuels et une formation générale. L'ensemble de cette formation lui permettra de poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts visuels, de l'histoire de l'art, des sciences de l'éducation et des autres domaines connexes.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme de ses études en *Arts visuels*, l'élève sera apte à :

- se situer à l'égard de la société actuelle et de la culture;
- développer une démarche artistique;
- situer, dans la société, son rôle d'artiste en devenir;
- utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
- s'exprimer en utilisant, dans ses propres créations, les éléments du langage visuel;
- mettre en valeur, à travers diverses pratiques, son potentiel artistique;
- présenter et mettre en valeur ses propres créations artistiques;
- démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique.

Se situer à l'égard de la société et de la culture

La préoccupation pour la société et la culture sous toutes ses formes est une source d'influence et d'inspiration essentielle au développement de l'artiste en devenir. Au moyen des connaissances générales qu'il a acquises tout au long de sa formation collégiale, l'élève est en mesure de se situer par rapport à sa participation sur le plan social et culturel, ce qui contribue aussi à définir sa démarche artistique.

De plus, l'élève est capable d'analyser, d'interpréter et d'apprécier des œuvres de différentes époques et cultures en utilisant ses connaissances en histoire de l'art et sur les pratiques artistiques. Ses connaissances relatives à l'art contemporain et actuel lui permettent de situer ses propres créations par rapport aux pratiques actuelles. Ainsi, l'élève a acquis des savoirs transdisciplinaires utiles à sa formation artistique et au développement de sa pensée critique.

Développer une démarche artistique

Au terme de sa formation collégiale en *Arts visuels*, l'élève aura amorcé sa réflexion en vue de jeter les bases de sa démarche artistique, bases qui seront approfondies au cours de sa formation universitaire. La démarche artistique comprend le développement d'idées personnelles autour d'un projet de création et le processus itératif inhérent à sa réalisation.

L'élève est capable d'interpréter son travail et d'y poser un regard objectif en rapport avec ses intentions, et de se situer au regard de la société à laquelle il appartient et au regard de l'art actuel. Ainsi, sa compréhension de l'évolution de la culture devient une source d'influence et d'inspiration essentielle au développement de sa démarche.

L'élève peut, de manière autonome, réaliser une production comportant des éléments de recherche, de conception, de concrétisation et de diffusion.

L'élève est également capable d'apprécier, par le raisonnement, son travail. Le but ainsi visé est d'amener l'élève à dégager les récurrences dans son travail, afin de l'inciter à renouveler ses œuvres.

Situer, dans la société, son rôle d'artiste en devenir

Par sa connaissance de ce qui se fait dans la société et, particulièrement, en art actuel, l'élève est en mesure d'établir son rôle et ses devoirs en tant qu'artiste en devenir. L'art actuel lui sert d'univers de référence et de fil conducteur. Il guide sa démarche dans la réalisation de ses projets et lui permet de comprendre le monde artistique ainsi que le rôle et les devoirs de l'artiste d'aujourd'hui. De plus, l'élève reconnaît l'importance de l'engagement et de la contribution de l'artiste à l'enrichissement culturel collectif.

L'élève est capable de comprendre, d'apprécier et d'interpréter les œuvres de l'art actuel ayant cours dans la société à laquelle il appartient. Il est en mesure de reconnaître le rôle des institutions culturelles dans la production et dans la diffusion de l'art.

Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information

L'élève qui étudie en *Arts visuels* effectue des recherches documentaires, et ce, de façon autonome. Il est capable de faire des recherches en bibliothèque et dans des centres de documentation en art, de consulter des ouvrages spécialisés et d'utiliser des outils de recherche informatisés. Ses habiletés sur le plan de la méthode lui permettent d'organiser des recherches et de planifier le travail. Il est capable de trier une masse de renseignements et de faire preuve de jugement critique par rapport à ce qui est juste et à ce qui est erroné. Par sa capacité de synthèse et de rédaction, l'élève peut définir des problématiques globales.

S'exprimer en utilisant, dans ses propres créations, les éléments du langage visuel

L'élève est capable de comprendre et d'interpréter la signification d'œuvres d'art en utilisant les éléments du langage visuel qui comprennent la couleur, la forme, l'espace et la matière. Il est capable d'intégrer les éléments du langage visuel en tenant compte des relations simples et complexes, et de s'approprier la dynamique du langage afin de traduire une intention de création dans divers projets artistiques.

Mettre en valeur, à travers diverses pratiques, son potentiel artistique

L'élève a acquis des habiletés artistiques diversifiées, parmi lesquelles le dessin qui occupe une place prioritaire non seulement en tant que pratique artistique, mais aussi comme moyen de recherche, d'expression de la pensée et de communication. Il est habile dans le dessin d'observation autant que dans le dessin d'expression. La peinture et la sculpture sont aussi au cœur de sa formation. Il connaît également la photographie, de même que l'image numérique.

Les pratiques artistiques requièrent un savoir-faire, sur le plan technique et technologique, qui nécessite l'habileté à concrétiser une production avec dextérité et de façon sécuritaire. Cette habileté suppose une exploitation inventive des particularités des matériaux, des outils et des supports. De plus, l'élève doit être capable de choisir et d'utiliser les outils informatiques nécessaires à la création d'images. Selon les contextes, l'élève peut aussi avoir acquis des habiletés artistiques complémentaires, telles que l'estampe et la vidéographie.

Présenter et mettre en valeur ses propres créations artistiques

L'élève est capable de présenter son travail, de l'expliquer et de le défendre, de même que d'échanger et d'interagir avec ses pairs.

L'élève peut s'exprimer correctement et articuler sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il sait le faire aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, et il sait utiliser un niveau de langage adapté au type de communication et à son auditoire. L'élève est capable de relater des faits; de formuler, d'exposer et de transmettre ses idées; de discuter et d'argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

L'élève est en mesure d'exposer ses travaux parce qu'il a acquis des habiletés relatives à l'accrochage, à l'éclairage et à la mise en salle d'œuvres d'art.

Démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique

L'élève démontre des attitudes qui lui seront utiles au cours de sa vie professionnelle artistique :

- l'éthique, qui l'engage à soutenir le droit d'auteur et à respecter la propriété intellectuelle;
- la créativité, qui l'incite à penser et à s'exprimer différemment;
- l'ouverture d'esprit et la capacité d'adaptation à des situations nouvelles, qui l'amènent à accepter d'être déstabilisé, de revoir ou, même, de transformer son travail;
- la curiosité, qui l'amène à s'intéresser à autrui et à s'ouvrir au monde;
- la persévérance, la motivation, l'effort et la détermination, qui lui donnent la capacité à faire évoluer une idée, à ne pas penser strictement aux résultats immédiats et à court terme, surtout lorsqu'il s'agit de projets;
- le sens critique, qui se traduit par une appréciation raisonnée de son travail et de celui des autres, et par la capacité à exprimer, avec une idée ou une opinion, son accord autant que son désaccord.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;

- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,

- des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
- des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,

- de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
- des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,

- de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
- de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
- de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
- de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
- de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
- de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

32 unités, 945 périodes d'enseignement

Objectifs communs

- 0544 Apprécier des modes de création contemporains et actuels.
- 0545 Appliquer une méthode propre à l'histoire de l'art.
- 0546 Interpréter des œuvres propres à l'art visuel de différentes époques.
- 0547 Créer des effets de couleurs dans une perspective artistique.
- 0548 Représenter, par le dessin d'observation, des modèles vivants, des objets et des lieux.
- 0549 Exploiter le dessin comme mode de création.
- 054A Appliquer des techniques de peinture dans une perspective de création.
- 054B Exploiter des modes de création actuels en peinture dans une perspective de démarche artistique.
- 054C Appliquer des techniques de sculpture dans une perspective de création.
- 054D Exploiter des modes de création actuels en sculpture dans une perspective de démarche artistique.
- 054E Créer des images photographiques dans une perspective artistique.
- 054F Appliquer des techniques de traitement de l'image numérique comme mode de création artistique.
- 054G Démontrer l'intégration de ses acquis en arts visuels.

Objectifs facultatifs

- 054H Exploiter des techniques de l'estampe comme mode de création actuel.
- 054J Exploiter des approches en vidéographie artistique.
- 054K Créer une œuvre personnelle.

Formation générale commune et propre

16 $\frac{2}{3}$ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire 4 unités, 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Code : 0544

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier des modes de création contemporains et actuels.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Situer les productions de l'art contemporain et actuel.

- Reconnaissance appropriée des caractéristiques distinctives d'œuvres d'art.
- Mise en relation pertinente d'œuvres d'art avec leur contexte sociohistorique et culturel.
- Reconnaissance nuancée de la pluralité des modes d'expression et des techniques de création des œuvres d'art.
- Formulation claire des intentions des artistes au regard de leurs œuvres.

2. Situer les productions québécoises et canadiennes de l'art contemporain et actuel.

- Reconnaissance significative des principaux créateurs et de leurs approches artistiques.
- Reconnaissance appropriée des caractéristiques distinctives d'œuvres d'art.
- Mise en relation pertinente des œuvres avec leur contexte sociohistorique et culturel.
- Mise en relation pertinente entre les productions québécoises et canadiennes et les productions artistiques internationales.

3. Analyser le rôle de l'art dans la société.

- Mise en contexte juste.
- Distinction nuancée du rôle de l'artiste et des institutions culturelles.
- Mise en relation pertinente des principaux modes de diffusion de l'art et du rôle du marché de l'art.

4. Apprécier la place de l'art dans la société.

- Justification pertinente du point de vue.
- Cohérence de l'ensemble du propos.
- Utilisation judicieuse de ressources documentaires.
- Respect des règles du français écrit.

Activités d'apprentissage

Discipline : Esthétique et histoire de l'art

Périodes d'enseignement : au moins 45

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer une méthode propre à l'histoire de l'art.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Documenter une œuvre de l'art visuel.

- Reconnaissance juste des éléments constitutifs de l'œuvre.
- Utilisation appropriée du vocabulaire et de la terminologie propres à l'histoire de l'art.
- Utilisation de ressources documentaires variées et pertinentes.

2. Mettre en contexte une œuvre de l'art visuel.

- Mise en relation pertinente de l'œuvre d'art dans son contexte de création.
- Mise en relation pertinente de l'œuvre d'art dans son contexte sociohistorique et culturel.
- Mise en situation juste de l'œuvre par rapport à son courant artistique.

3. Caractériser, dans ses diverses composantes, une œuvre de l'art visuel.

- Description juste des composantes de l'œuvre.
- Reconnaissance judicieuse des caractéristiques formelles et iconographiques.
- Reconnaissance appropriée des symboles et de leur signification.
- Description juste des caractéristiques stylistiques et techniques.

4. Distinguer différentes approches d'analyse en histoire de l'art.

- Différenciation appropriée de quelques théories en histoire de l'art.
- Prise en considération de la subjectivité et de la perception dans la compréhension d'une œuvre d'art.

5. Commenter une œuvre de l'art visuel.

- Recherche d'information pertinente.
- Mise en relation appropriée de l'œuvre et de son contexte sociohistorique.
- Description appropriée des caractéristiques stylistiques et thématiques de l'œuvre.
- Présentation claire des résultats à l'écrit.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Discipline : Esthétique et histoire de l'art

Périodes d'enseignement : au moins 45

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	
Interpréter des œuvres propres à l'art visuel de différentes époques.	
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître des périodes et des courants artistiques de l'histoire de l'art.	• Caractérisation précise des principaux domaines artistiques. • Explication claire de l'émergence et de l'évolution des périodes et des courants. • Détermination juste des caractéristiques stylistiques. • Association exacte des artistes et des œuvres aux périodes et aux courants artistiques.
2. Analyser des œuvres de l'art visuel.	• Recherche de ressources documentaires variées et pertinentes. • Mise en relation judicieuse des œuvres avec leur contexte sociohistorique. • Description juste des caractéristiques des œuvres. • Comparaison pertinente d'œuvres d'un même courant et de courants différents. • Interprétation pertinente des résultats.
3. Développer un commentaire critique.	• Application rigoureuse d'une démarche d'analyse. • Relevé pertinent des influences stylistiques, des liens d'appartenance et des oppositions conceptuelles. • Justification pertinente du point de vue critique. • Cohérence de l'ensemble du propos. • Respect des règles du français écrit.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Esthétique et histoire de l'art	
Périodes d'enseignement : au moins 45	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Créer des effets de couleurs dans une perspective artistique.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Distinguer les conditions de perception de la couleur.	Reconnaissance appropriée du fonctionnement du système de perception de la couleur chez l'être humain. Distinction appropriée des phénomènes physiques et chimiques reliés à la couleur. Reconnaissance juste des phénomènes symboliques et psychologiques reliés à la couleur. Distinction juste des propriétés de la couleur en fonction de systèmes de classification. Mise en contexte sociohistorique appropriée.
2. Produire des interactions de couleur.	Mélange approprié des couleurs. Prise en considération judicieuse de l'interaction des couleurs et des contrastes dans l'application de la couleur. Expérimentation variée des modes additifs et soustractifs de production des couleurs. Exploration singulière des possibilités expressives de la couleur. Utilisation appropriée de matériaux, d'outils et de supports.
3. Réaliser un projet.	Choix pertinent d'un ensemble de couleurs pour traduire une idée. Mise en contexte sociohistorique appropriée. Prise en considération des phénomènes de la couleur en fonction des effets recherchés. Exploitation originale du pouvoir esthétique et expressif des couleurs.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence
Représenter, par le dessin d'observation, des modèles vivants, des objets et des lieux.	• Démonstration de rigueur et de persévérance par l'expérimentation soutenue de techniques du dessin d'observation.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Traduire en esquisse l'observation du sujet.	• Représentation juste des caractéristiques morphologiques et de la structure anatomique du sujet. • Utilisation appropriée de divers types d'organisation des éléments du langage visuel. • Respect des rapports de proportion. • Réalisation d'esquisses variées, par observation et de mémoire, comme études préparatoires à un dessin plus élaboré. • Transposition juste du sujet en négatif par le travail de la lumière.
2. Exploiter des techniques de rendu.	• Manipulation appropriée des médiums, des outils et des supports propres au dessin. • Application variée des médiums secs et humides, sur différents supports. • Utilisation variée des qualités de la forme. • Rendu juste des effets de la matière et de la couleur. • Élaboration détaillée des contours, des volumes et des structures du sujet observé. • Élaboration pertinente du dessin en transposant le sujet par la lumière.
3. Dessiner un sujet dans l'espace.	• Transposition appropriée des effets produits par une vue en bout, en plongée et en contre-plongée. • Justesse du rendu des ombres en éclairage naturel ou artificiel. • Transposition juste du sujet en négatif par le travail de la lumière. • Application judicieuse des effets de contraste, de proportion et de superposition. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel. • Justesse du dessin exécuté par observation et de mémoire.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Dessiner un sujet par les techniques de la perspective.	• Situation correcte de la ligne d'horizon. • Application juste des techniques de juxtaposition, de superposition et d'éloignement. • Composition rigoureuse des éléments dans un espace. • Application juste des techniques de la perspective dans un dessin à main levée.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : au moins 90	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence
Exploiter le dessin comme mode de création.	Démonstration de curiosité et de persévérance par la diversité des expérimentations.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Concevoir une idée.	- Distinction juste des approches possibles pour la représentation de l'idée. - Prise en considération des tendances actuelles en dessin. - Choix judicieux d'une approche figurative, abstraite ou mixte.
2. Expérimenter les possibilités expressives du dessin.	- Réalisation d'esquisses et de croquis à des fins préparatoires. - Applications variées de techniques. - Manipulation exploratoire des médiums, des outils et des supports. - Expérimentation variée des modes de représentation. - Expérimentation appropriée du dessin en positif et en négatif.
3. Représenter son idée dans un dessin expressif.	- Choix pertinent du mode de représentation de l'idée. - Organisation judicieuse des éléments du langage visuel. - Cohérence du rendu avec une intention de création. - Ajustement continu tout au long du travail personnel. - Émergence d'un style personnel. - Qualité du travail aux plans de la forme et du contenu.
4. Présenter son dessin.	- Établissement de liens pertinents entre son travail personnel et l'intention de création. - Discrimination juste des éléments du langage visuel, de même que des techniques utilisées. - Participation active à l'analyse critique de son travail. - Utilisation appropriée du vocabulaire spécifique de la discipline. - Respect des règles du français.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : au moins 60	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Appliquer des techniques de peinture dans une perspective de création.	• Démonstration de persévérance et d'effort par l'expérimentation soutenue de techniques. • Organisation méthodique de l'espace de travail.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Formuler une intention de création.	• Prise en considération d'une problématique donnée dans la formulation d'une idée. • Utilisation judicieuse de ressources documentaires. • Concrétisation d'études préparatoires cohérentes.
2. Préparer les supports.	• Choix approprié du support en fonction de son utilisation. • Préparation minutieuse des surfaces à peindre. • Montage approprié.
3. Travailler des interactions de couleur.	• Préparation d'une palette de couleurs en fonction de l'effet recherché. • Recherche de variations de teintes et de tons par le mélange des couleurs. • Prise en considération des effets de profondeur et des contrastes de la couleur.
4. Travailler des techniques d'application.	• Utilisation appropriée des outils à peindre. • Qualité de l'application des matières à peindre. • Exploitation originale des techniques. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel. • Qualité du travail sur les plans de la forme et du contenu.
5. Présenter sa propre production.	• Description appropriée de l'organisation des éléments du langage visuel, de même que des techniques utilisées. • Établissement de liens pertinents entre sa production personnelle et la problématique donnée. • Participation active à l'analyse critique de sa production personnelle. • Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline. • Respect des règles du français.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : au moins 60	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Exploiter des modes de création actuels en peinture dans une perspective de démarche artistique.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Concevoir des projets de création.

- Énonciation claire d'une idée.
- Reconnaissance pertinente des sources d'influence, des champs d'intérêt et des affinités.
- Emploi judicieux de références historiques et actuelles en peinture.
- Choix approprié des techniques d'application, des médiums, du support et du mode de représentation.
- Concrétisation d'études préparatoires cohérentes.

2. Réaliser des projets de création.

- Représentation signifiante de l'idée.
- Emploi créatif des techniques d'application.
- Richesse des interactions de la couleur.
- Utilisation originale et pertinente du support.
- Exploitation singulière de l'organisation des éléments du langage visuel.
- Ajustement continu tout au long du travail individuel.
- Documentation pertinente de l'évolution de l'idée.

3. Diffuser sa propre création.

- Choix approprié du dispositif de présentation.
- Agencement approprié de l'accrochage, de l'éclairage et de la mise en salle.
- Rédaction pertinente d'un texte pour appuyer sa création personnelle.
- Présentation soignée de l'ensemble.
- Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : au moins 45

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Appliquer des techniques de sculpture dans une perspective de création.	• Organisation méthodique de l'espace de travail. • Utilisation sécuritaire de l'équipement et de l'outillage. • Précision et souci du détail.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Formuler une intention de création.	• Prise en considération d'une problématique donnée dans la formulation d'une idée. • Utilisation judicieuse de ressources documentaires. • Concrétisation d'études préparatoires cohérentes. • Planification méthodologique des travaux à exécuter.
2. Appliquer des techniques de façonnage.	• Démonstration de dextérité dans la manipulation des outils. • Construction d'une armature adaptée à la forme à concrétiser. • Application appropriée des techniques d'addition et de soustraction de matière malléable et solide. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel.
3. Appliquer des techniques de moulage simple.	• Prise d'empreinte rigoureuse. • Respect du procédé de fabrication d'un moule en deux parties. • Coulage précis du modèle.
4. Appliquer des techniques d'assemblage.	• Agencement judicieux des éléments sculpturaux. • Qualité de la construction. • Utilisation appropriée des outils d'assemblage. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel.
5. Exécuter la finition des surfaces.	• Correction appropriée des faux reliefs. • Exécution méthodique des techniques de sablage et de polissage. • Qualité expressive des effets de rendu.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Présenter sa propre production.	• Description appropriée de l'organisation des éléments du langage visuel, de même que des techniques utilisées. • Établissements de liens pertinents entre sa production personnelle et la problématique donnée. • Participation active à l'analyse critique de sa production personnelle. • Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline. • Respect des règles du français.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : au moins 60	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Exploiter des modes de création actuels en sculpture dans une perspective de démarche artistique.	• Organisation méthodique de l'espace de travail. • Utilisation sécuritaire de l'équipement et de l'outillage. • Démonstration d'autonomie et de créativité.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Concevoir des projets de création.	• Énonciation claire d'une idée. • Emploi judicieux de références historiques et actuelles. • Concrétisation cohérente d'ébauches ou d'une maquette. • Prise en considération de l'espace requis et des rapports d'échelle. • Choix approprié de la technique et des matériaux. • Élaboration d'un devis sommaire de fabrication.
2. Réaliser des projets de création.	• Application originale des techniques de sculpture. • Intégration judicieuse de matériaux. • Exploitation singulière de l'organisation des éléments du langage visuel. • Ajustement continu tout au long du travail individuel. • Finition appropriée des surfaces. • Documentation pertinente de l'évolution de l'idée.
3. Diffuser sa propre création.	• Choix approprié du dispositif de présentation. • Mise en espace originale. • Prise en considération de l'éclairage. • Rédaction pertinente d'un texte pour appuyer sa création personnelle. • Présentation soignée de l'ensemble. • Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline. • Respect des règles du français.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : au moins 45	

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence
Créer des images photographiques dans une perspective artistique.	• Respect des règles de l'éthique conformément au droit à l'image.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Formuler une intention de création.	• Prise en considération d'une problématique donnée dans la formulation d'une idée. • Utilisation judicieuse de ressources documentaires. • Planification appropriée des prises de vues à effectuer.
2. Effectuer des prises de vues par le découpage de l'espace.	• Maîtrise adéquate des paramètres photographiques. • Cadres, angles et plans conformes à l'intention de création. • Adéquation juste entre la distance de mise au point et l'ouverture du diaphragme. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel.
3. Effectuer des prises de vues axées sur des effets de mouvement.	• Maîtrise adéquate des paramètres photographiques. • Application créative des effets de filé et d'instantanéité. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel.
4. Effectuer des prises de vues exploitant les qualités de la lumière.	• Mesure appropriée de la luminance du sujet. • Maîtrise des effets de contraste. • Application d'effets photographiques variés. • Mise en valeur personnelle des qualités expressives de la lumière.
5. Faire le tirage de ses propres photographies.	• Utilisation appropriée du matériel et des techniques. • Cohérence entre le travail rendu et l'intention de création. • Exploitation singulière de l'organisation des éléments du langage visuel. • Qualité et justesse du tirage.

Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Présenter ses propres photographies.	• Description appropriée de l'organisation des éléments du langage visuel, de même que des techniques utilisées. • Établissements de liens pertinents entre sa production personnelle et la problématique donnée. • Participation active à l'analyse critique de sa production personnelle. • Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline. • Respect des règles du français.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Appliquer des techniques de traitement de l'image numérique comme mode de création artistique.	• Respect des règles de l'éthique par rapport à la propriété intellectuelle des œuvres. • Démonstration de rigueur et de persévérance par l'expérimentation soutenue des techniques.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Concevoir des projets de création.	• Respect des étapes liées à la concrétisation d'une recherche. • Reconnaissance pertinente des sources d'influence, des champs d'intérêt et des affinités. • Énonciation claire d'une intention de création. • Exploitation juste du système informatique et de ses périphériques. • Constitution d'une banque d'images personnelles liées au sujet.
2. Travailler des procédés de traitement picturaux.	• Utilisation créative d'outils graphiques. • Choix pertinent d'une approche figurative, abstraite ou mixte. • Application singulière des procédés. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel.
3. Travailler des procédés de traitement photographique.	• Maîtrise appropriée du réglage des contrastes, de la densité et de la couleur. • Utilisation pertinente des outils de retouche. • Utilisation créative de procédés de sélection, de transformation et d'effets spéciaux. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel.
4. Travailler un procédé d'animation image par image.	• Utilisation judicieuse de la ligne de temps et des images. • Création d'une séquence simple. • Intégration d'un rythme original. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel.
5. Présenter sa propre production.	• Description appropriée de l'organisation des éléments du langage visuel, de même que des techniques utilisées. • Établissements de liens pertinents entre sa production personnelle et la problématique donnée. • Participation active à l'analyse critique de sa production personnelle. • Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline. • Respect des règles du français.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Démontrer l'intégration de ses acquis en arts visuels.	• Organisation méthodique de l'espace de travail. • Utilisation sécuritaire de l'équipement et de l'outillage. • Démonstration du sens critique et de l'esprit de détermination.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Concevoir un projet à partir des acquis de formation personnels.	• Relevé significatif des acquis personnels. • Reconnaissance des récurrences témoignant des bases de la démarche artistique personnelle. • Énonciation claire des éléments formels et conceptuels.
2. Réaliser le projet.	• Planification appropriée des étapes de réalisation. • Application rigoureuse des techniques. • Exploitation originale du langage visuel et iconographique. • Réalisation soignée du projet. • Qualité de la diffusion.
3. Évaluer la démarche d'intégration personnelle.	• Description précise de la démarche du projet d'intégration. • Mention des acquis jugés importants pour la réalisation du projet. • Analyse judicieuse des forces et des faiblesses du projet d'intégration. • Mention pertinente des retombées personnelles dans la poursuite des études. • Mise en contexte pertinente de la réalisation personnelle par rapport à la production artistique.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : au moins 60	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Exploiter des techniques de l'estampe comme mode de création actuel.	• Organisation méthodique de l'espace de travail. • Utilisation sécuritaire de l'équipement et de l'outillage. • Démonstration de précision et de rigueur. • Prise en considération des aspects éthiques.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Concevoir des projets de création par le travail de matrice.	• Prise en considération d'une problématique donnée dans la formulation d'une idée. • Utilisation judicieuse de ressources documentaires. • Concrétisation d'études préparatoires cohérentes. • Exploitation inventive de la matrice.
2. Travailler des techniques de l'estampe.	• Respect des étapes de réalisation. • Manipulation appropriée des outils et des médiums. • Prise en considération de l'inversion de l'image imprimée dans la préparation de la matrice. • Emploi pertinent de textures et d'effets sur la matrice. • Organisation judicieuse des éléments du langage visuel. • Application variée de la technique.
3. Réaliser un projet de création.	• Prise en considération d'une problématique actuelle en estampe. • Prise en considération des possibilités du multiple. • Exploitation singulière de l'organisation des éléments du langage visuel. • Emploi créatif de techniques et de supports. • Ajustement continu tout au long du travail personnel.
4. Imprimer ses propres réalisations.	• Manipulation appropriée des outils d'impression. • Qualité et justesse du repérage. • Rigueur de l'impression tant dans le multiple que dans le tirage unique. • Choix approprié du type de support. • Cohérence entre le travail rendu et l'intention de création.

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Diffuser sa propre création.	• Choix approprié du dispositif de présentation. • Mise en espace originale. • Prise en considération de l'éclairage. • Présentation soignée de l'ensemble. • Rédaction pertinente d'un texte pour appuyer sa création personnelle. • Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline. • Respect des règles du français.
Activités d'apprentissage	
Précision : À l'aide de techniques de l'estampe parmi les suivantes : • gravure (sur bois, sur métal, sur linoléum, en creux, en relief; collagraphie, embossage, etc.); • planographie (la lithographie sur pierre ou sur aluminium avec ou sans eau, la copiegraphie, la plaque polymère, etc.); • pochoir (la sérigraphie); • monotype; • numérique.	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Exploiter des approches en vidéographie artistique.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Concevoir des projets de création.	• Application itérative d'un processus de recherche. • Utilisation judicieuse de ressources documentaires. • Énonciation claire d'une intention de création. • Élaboration détaillée d'un plan de travail.
2. Travailler des techniques de captation de l'image et du son.	• Utilisation appropriée du matériel audiovisuel. • Réglage juste des niveaux sonores. • Réglage juste de l'équilibre des blancs et de l'exposition. • Utilisation créative des qualités visuelles liées aux angles, aux plans et aux mouvements.
3. Travailler des procédés de montage de l'image et du son.	• Sélection cohérente des éléments visuels et sonores. • Utilisation correcte des fonctions du logiciel. • Réglage approprié des paramètres de montage. • Respect de la méthode propre au montage. • Application juste de procédés de correction.
4. Structurer le temps et l'espace.	• Adéquation juste du choix des raccords, des effets et de l'intention de création. • Application personnalisée du traitement de l'espace et du temps. • Cohérence du montage avec le concept.
5. Présenter sa propre production.	• Discrimination juste des éléments du langage visuel et des techniques. • Mise en relation pertinente de sa création personnelle au regard du concept initial. • Utilisation juste du vocabulaire propre à la discipline. • Participation active à l'analyse critique de sa création personnelle. • Respect des règles du français.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Créer une œuvre personnelle.	• Exercice du sens des responsabilités. • Démonstration de persévérance et d'effort. • Respect du protocole de travail en atelier et en laboratoire.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir sa propre démarche artistique.	• Choix documenté d'un projet basé sur les centres d'intérêt et les habiletés personnels. • Reconnaissance pertinente des récurrences des réalisations personnelles. • Connaissance juste des affinités et des influences personnelles.
2. Déterminer la facture et le sens de son œuvre.	• Application efficace d'un procédé de recherche d'idées. • Exploitation originale de différentes pratiques artistiques pour le développement d'un même concept. • Emploi de références appropriées. • Choix pertinent des éléments formels et iconographiques.
3. Planifier et organiser son travail individuel.	• Description précise des étapes de réalisation, des matériaux et des contraintes sur le plan technique, budgétaire et environnemental. • Concrétisation pertinente d'études préparatoires. • Sélection et préparation autonomes du matériel et de l'équipement nécessaires.
4. Mettre en œuvre sa propre démarche de création.	• Intégration judicieuse des éléments du langage visuel. • Approfondissement continu d'une idée d'un projet à l'autre. • Expression manifeste de sa propre créativité. • Respect des délais de réalisation prévus. • Concrétisation soignée de l'œuvre.
5. Défendre sa propre démarche artistique.	• Argumentation soutenue des choix menant à la concrétisation de l'œuvre. • Manifestation d'un sens critique constructif. • Manifestation d'ouverture d'esprit par rapport à la critique.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. - Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	- Utilisation appropriée des éléments d'analyse. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précisions : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Développement approprié des idées. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	- Choix pertinent des critères de comparaison. - Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Emploi d'arguments appropriés. - Justification du point de vue critique. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	• Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	• Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	• Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	• Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Périodes d'enseignement : 60	
Unités : 2	
Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. |
| 3. Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.

2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.

- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.

3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques. |
| 4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. - Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. - Échanges d'idées pertinentes. - Prononciation, intonation et débit acceptables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SA1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. • Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	• Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau IV)

Code : 4SA3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
| 3. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SAQ

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. - Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général. - Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. - Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. - Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	- Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. - Communication appropriée à la situation. - Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. - Application convenable du code grammatical. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	- Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. - Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. - Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.

2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général.
- Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
- Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.

3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.

- Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau IV)

Code : 4SAS

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève.	• Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect.
2. Analyser des textes complexes.	• Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève.	• Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.
4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français.	• Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.	• Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	• Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.	• Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	• Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
Pondération : 1-1-1
Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	• Individuellement. • À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. • À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.	• Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. • Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.	• Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.	• Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. • Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360. Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.

2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.

- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.

3. Établir des conclusions.

- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	• Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	• Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	• Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	• À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	• Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir des documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	• Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Démontrer l'acquisition de connaissances utiles de base en mathématiques ou en informatique.

- Brève définition des notions.
- Exécution correcte des opérations de base.
- Utilisation adéquate de la terminologie.

2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.

- Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.
- Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.
- Choix approprié en fonction des besoins.

3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.

- Démarche planifiée et méthodique.
- Utilisation correcte des outils et des procédés.
- Résultats satisfaisants par rapport au contexte.
- Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.

4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.

- Interprétation juste en tenant compte du contexte.
- Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	• Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Art et esthétique

Code : 0014

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

Critères de performance

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2. Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	• Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	• Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	• Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	• Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	• Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	• Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Renseignements complémentaires

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. L'harmonisation peut être consultée sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

www.education.gouv.qc.ca/colleges/etudiants-au-collegial/formation-collegiale/programmes-detudes-preuniversitaires.

**Éducation
et Enseignement
supérieur**

Québec

